

Mobilité du 9 au 14 février 2020

BORDEAUX

SEMAINE DE LA PERSEVERANCE SCOLAIRE

Clause Carina



La semaine de la persévérance scolaire:

- constitue l'une des mesures du plan « *Tous mobilisés contre le décrochage scolaire* » ;
- est organisée à une date commune aux trois académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers du 10 au 14 février 2020.

Elle vise à :

- sensibiliser tous les acteurs à l'importance de la prévention du décrochage et l'ancrage des élèves dans l'école;
- valoriser le travail réalisé tout au long de l'année dans les établissements scolaires en matière de persévérance;
- être le point d'orgue de toutes les actions et de tous les efforts des équipes conduits durant l'année.

Cette semaine permet des échanges entre les équipes, les élèves, les familles et les partenaires extérieurs. C'est une occasion d'encourager tous les élèves, de les féliciter pour leurs efforts et d'écouter leurs motivations et leurs aspirations.



SEMAINE DE LA
persévérance
scolaire

Du 10 au 14 février 2020



« On se fait **CONFIANCE**,
on fait **ENSEMBLE** »



MILDS

Les Missions de Lutte contre le Décrochage
Scolaire.



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Accueil délégation
belge
Sur l'académie de
Bordeaux
10 - 13 février 2020**

**Semaine de la
Persévérance
scolaire**

Composition de la délégation :

Magali NOEL, psychologue
Carina CLAUSSE, enseignante
Anne LEPAGE, infirmière sociale
Veronique DEMAZY, assistante sociale

Contacts:

MLDS : Emilie DUPONT, coordinatrice académique de la lutte contre le décrochage scolaire.

DAREIC : Bernadette PACCALIN, déléguée académique aux relations européennes et internationales et à la coopération.

SAIO : Sébastien FOUCHARD, chef du service académique d'information et d'orientation.

Les régions académiques

La région académique constitue l'échelon de mise en cohérence des politiques éducatives régionales en particulier pour les questions requérant une coordination avec la région ou le préfet de région dans les domaines suivants :

- La formation professionnelle, apprentissage et orientation tout au long de la vie professionnelle
- La définition du statut professionnel des enseignants des établissements publics et privés, des conditions de recrutement, de rémunération, de formation et de perfectionnement des enseignants du premier et second degré
- Le soutien à la recherche et à l'innovation dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- La lutte contre le décrochage scolaire
- Le service public éducatif
- La formation des personnels éducatifs
- La formation des personnels de soutien



Lundi 10 février 2020

9H30 Rectorat de l'académie de Bordeaux, (tour de Sèze, salle 218)
Accueil de la délégation par **Bernadette Paccalin, Déléguée académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)** et **Emilie Dupont, Coordinatrice académique de la lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)**

9h30h-12h00 **Présentation de l'organisation de la semaine, du Service DAREIC (B Paccalin)**
Présentation du système éducatif français
Présentation du système éducatif belge (la délégation)

12h00-13h15 **Déjeuner (restaurant)**

14h00-16h30 **Présentation de la politique académique en matière d'orientation (tour de Sèze, salle 822)**
Présentation de la politique de lutte contre le décrochage scolaire

Soirée libre

Mardi 11 février 2020

9h00 **Départ en tramway vers le CIO Bordeaux Sud à Bègles**

9h30- 11h30 **Echanges avec la directrice du CIO, Colette DUTEMPS, sur le fonctionnement de la structure, le rôle du Psy-EN dans l'accompagnement du parcours des élèves, en établissement et au CIO.**

11h30-12h15 **Echanges avec Odile RAPEAU, coordinatrice MLDS en prévention.**

Déjeuner

14h

Départ en tramway vers le CIO de Bordeaux Nord

14h30-15h30

Echanges avec le directeur du CIO, Didier FOTI : le fonctionnement de la structure, le rôle du Psy-EN dans l'accompagnement du parcours des élèves, rôle en établissement et au CIO ; le réseau FOQUALE ; présentation de la PSAD (Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs) ; partenariat avec l'hôpital de Jour du Parc autour de la problématique du « refus scolaire anxieux ».

15h45-

17h15

Echanges avec Sébastien LAFOND coordinateur MLDS en prévention et Sébastien LAFOURCADE proviseur adjoint lycée Saint-Louis : repérage, suivi et accompagnement des jeunes en risque de décrochage : grille d'analyse et implication des enseignants.
J-P. RAUD, proviseur Adjoint Du lycée Sud-Médoc : présentation du dispositif « apprendre à apprendre », dispositif de raccrochage pour les élèves de 2GT.

Soirée libre

Mercredi 12 février 2020

9h	Départ en tramway vers le micro-lycée de Talence au Lycée Victor Louis
9h30-11h30	Visite et échanges avec l'équipe du micro-lycée de Talence : comment raccrocher un élève ayant quitté le système scolaire ? Comment l'amener à valider le diplôme ? Quelle approche pédagogique avec ce public ?
11h30	Echanges avec Bun Kan MEAN, coordinateur MLDS : présentation d'un PAPS : Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire et échanges autour de l'accompagnement proposé.
12H30	Déjeuner
14h30	Après-midi libre

Jeudi 13 février 2020

7h-7h30	Départ de Bordeaux vers BERGERAC : lieu de RV à définir (accompagnement par Emilie Dupont)
10h -16h30	Réunion de l'équipe des coordonnateurs MLDS en Dordogne en présence de la délégation belge
16h30-18h30	Retour sur Bordeaux

Le système scolaire français :

L'organisation scolaire du 1^{er} degré

- ECOLES MATERNELLES (petite section et grande section)
- ECOLES ELEMENTAIRES CP CE1 CE2 CM1 CM2
- Les enfants sont âgés de 3 ans à 11 ans

L'organisation du 2nd degré

- Collège 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}
- Lycée général et technologique 2^{nde} 1^{ère} Term
- Lycée professionnel 2^{nde} pro, 1^{ère} pro, Term pro
- UFA Unité de formation par l'alternance dans les lycées professionnels (Dispenser une formation en alternance avec une entreprise)

Après un BAC

3 grandes possibilités :

- L'université : cycle L M D (L = Licence 3 ans), (M = Master 2 ans), (D = Doctorat 2 ans +)
- Les IUT (Instituts Universitaires de Technologie) et les STS (Sections de Techniciens Supérieurs)
- Les classes préparatoires et les grandes écoles

Systèmes scolaires français et belge.

Système français		Année d'études	Système belge	
	Primaire préparatoire CP	1 (6 ans)	Primaire 1 ^{re}	
	CE1	2	2 ^e	
	CE2	3	3 ^e	
	CM1	4	4 ^e	
	CM2	5	5 ^e	
	Collège Secondaire 6 ^e	6	6 ^e CEB	
	5 ^e	7	Secondaire 1 ^{re}	
	4 ^e	8	2 ^e CE1D	
	3 ^e DNB	9	3 ^e	
CAP/BEP	Lycée Seconde	10	4 ^e	4 ^e professionnelle
	Première	11 (16 ans)	5 ^e Poésie	5 ^e professionnelle
BT / Bac. Pro	Terminale Baccalauréat	12	6 ^e Rhétorique CESS	6 ^e professionnelle

Signification des sigles

CEB : Certificat d'étude de base
 CE1D : certificat d'étude du premier degré
 CESS : Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur
 DEA : Diplôme d'études approfondies
 AESS : Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur
 Bacc. T. : Baccalauréat de technicien ou technologique
 DEC : Diplôme d'études collégiales
 BEP : Brevet d'études professionnelles
 DEP : Diplôme d'études professionnelles
 BT : Brevet de technicien
 DES : Diplôme d'études secondaires
 BTS : Brevet de technicien supérieur
 DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
 CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
 DUT : Diplôme universitaire de technologie
 BESD : Bacc. de l'enseignement du second degré
 DNB : Diplôme national du brevet

DUT (université) / BTS (lycées)	Universitaire	13	Universitaire	7^e professionnelle
	1^{er} cycle	14	1^{er} cycle	
Licence		15	Bachelier	Supérieur
	(ex Graduat, régendat et candidature)			
2^e cycle Master (ex Maitrise + (DEA ou DESS))	16	2^e cycle Master	Supérieur	
	17	(ex Licence + (DEA ou AESS))		
3^e cycle Doctorat	18	3^e cycle	Supérieur	
	19			
	20	Doctorat	Supérieur	
	21			

Signification des sigles

- CEB : Certificat d'étude de base
- CE1D : certificat d'étude du premier degré
- CESS : Certificat de l'Enseignement Secondaire
- DEA : Diplôme d'études approfondies
- AESS : Agrégation de l'Enseignement Secondaire
- Bacc. T. : Baccalauréat de technicien ou technologique
- DEC : Diplôme d'études collégiales
- BEP : Brevet d'études professionnelles
- DEP : Diplôme d'études professionnelles
- BT : Brevet de technicien
- DES : Diplôme d'études secondaires
- BTS : Brevet de technicien supérieur
- DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
- CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
- DUT : Diplôme universitaire de technologie
- BESD : Bacc. de l'enseignement du second degré
- DNB : Diplôme national du brevet

ACCUEIL

- Emilie DUPONT (coordinatrice MLDS pour l'académie de Bordeaux)
- Bernadette PACCALIN (DAREIC), déléguée académique aux relations européennes et internationales et à la coopération
- Sébastien FOUCHARD (SAIO), chef du service académique d'information et d'orientation

CIO BORDEAUX SUD

- Colette DUTEMPS, directrice
- Marion PICON-SISSE, conseillère Mission Locale
- Odile RAPEAU, coordinatrice MLDS en prévention

CIO BORDEAUX NORD

- Didier FOTI, directeur
- Sébastien LAFOND, coordinateur MLDS en prévention
- Sébastien LAFOURCADE, proviseur Lycée
- JP RAUD, proviseur Lycée

DIVERS

- Corinne TOURENNE, inspectrice EN
- Florence DOUMEINS, coordinatrice départementale
- Bun Khan MEAN, coordinateur MLDS remédiation, PAPS
- Charlotte STOIBER, coordinatrice micro-lycée
- Fred, coordinatrice régionale MLDS
-

Quelques acronymes et utiles.

M.L.D.S. : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (partout en France)

C.I.O. : Centre d'Information et d'Orientation

I.E.N. : Inspecteur Education Nationale

P.A.F.I. : Parcours Aménagé de la Formation Initiale

P.A.P.S. : Pôle d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire (spécifique à l'académie de Bordeaux)

Z.A.P. : Zone d'Animation Pédagogique

E.P.L.E. : Etablissement Public Local d'Enseignement

G.P.D.S. : Groupe de Prévention Décrochage Scolaire

P.R.S. : Prévention et Remédiation Scolaire

A.V.S. : Accompagnant de Vie Scolaire

P.S.A.D. : Plateforme de Suivi d'Appui aux Décrocheurs

FOQUALE : FOrmation-QUALification-Emploi

M.L. : Micro-Lycée

D.S.D.E.N. : Directeur académique des Services Départementaux de l'Education Nationale

A.P.P. : Analyse de Pratiques Professionnelles

...

La lutte contre le décrochage scolaire.

En Belgique, c'est une des propositions du PACTE D'EXCELLENCE.

C'est aussi une action choisie par L'ARBH dans son PLAN DE PILOTAGE, devenu contrat d'objectifs.

- Intégrer au Pacte un plan multidimensionnel en matière de lutte contre le décrochage à l'échelle de la FWB, et en lien avec les régions.
Dans le but de réduire de 50 % le taux de décrochage d'ici 2030.
- Définir précisément les concepts de décrochage et construire des indicateurs pertinents
- Redéfinir les rôles et missions des intervenants (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} ligne) et dispositifs (SAS, DIAS...), renforcer la coordination, clarifier les procédures.

1^{ère} ligne : les CPMS

2^{ème} ligne : la médiation de l'école

3^{ème} ligne : les dispositifs SAS ...

Absentéisme scolaire selon la circulaire 7265

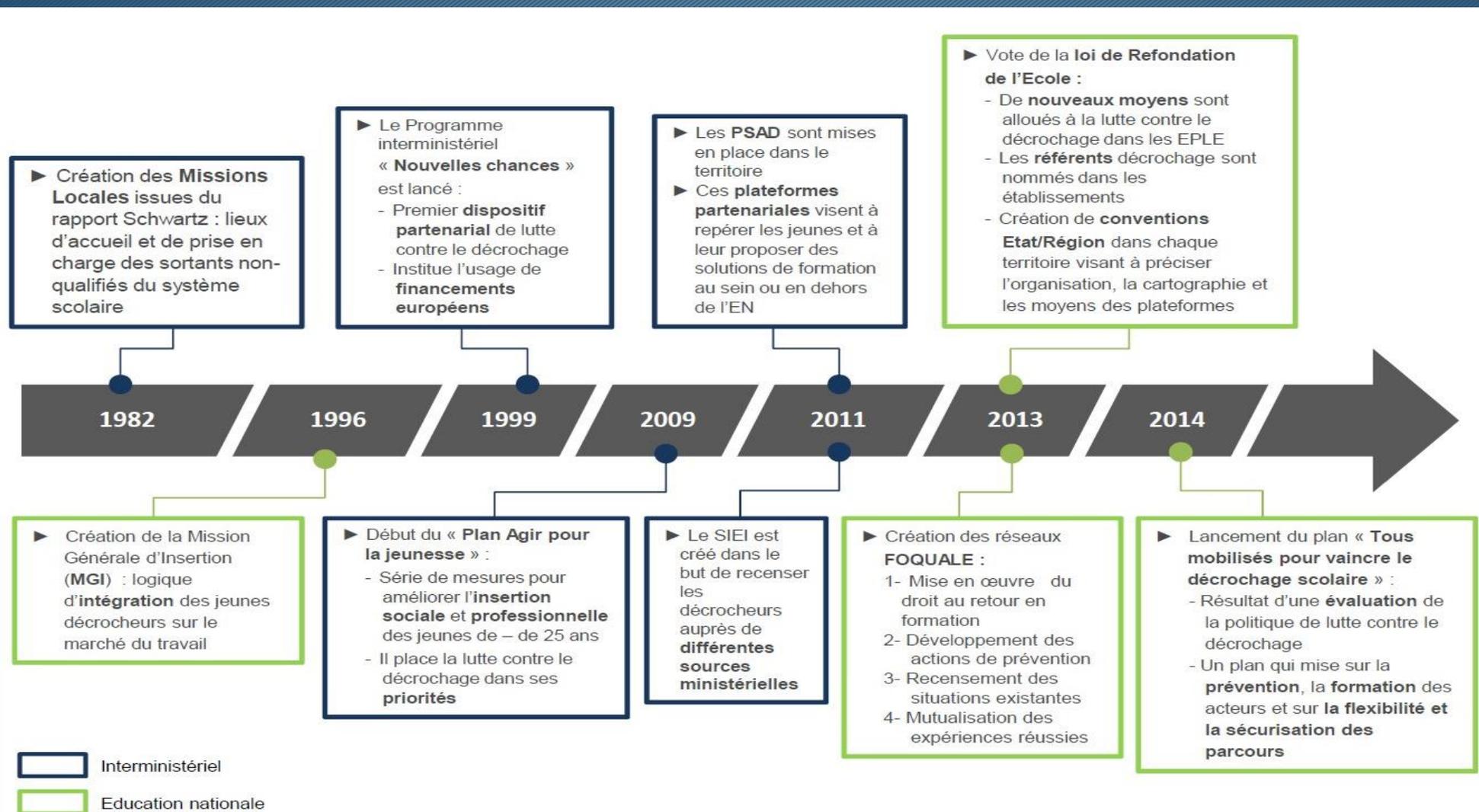
A partir de 20 ½ jours d'absence injustifiée au deuxième et troisième degré

- Dès que l'élève atteint 9 ½ jours d'absence injustifiée le chef d'établissement le signale immédiatement à la DGEO
- N'a plus droit à la sanction des études pour l'année en cours, sauf décision favorable du conseil de classe. C'est donc ce dernier qui pourra décider ou non si l'élève peut présenter sa session de fin d'année.

Pour la FRANCE, la notion de décrochage scolaire est un peu différente :

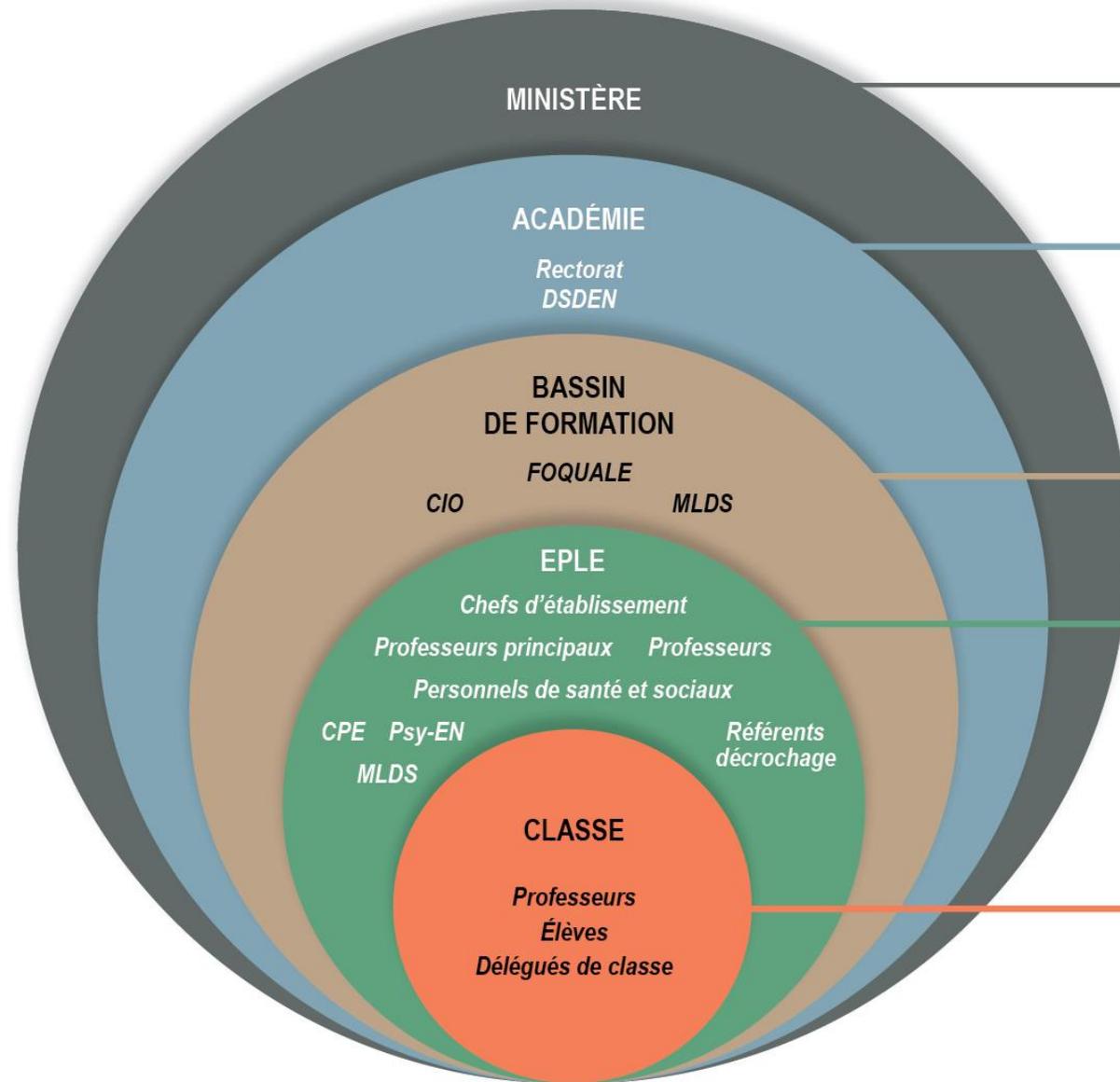
- Obligation scolaire jusqu'à 16 ans.
- Obligation de formation jusqu'à 18 ans.
- Le décrochage désigne une sortie du système de formation initiale sans avoir acquis un niveau de diplôme minimal (**soit** le baccalauréat général, **soit** un diplôme à finalité professionnelle et classé au niveau IV (sortants de formation secondaire de niveau baccalauréat ou brevet de technicien) **ou** au niveau V (BEP ou CAP).
- Le décrocheur désigne par conséquent une personne dont la formation initiale n'est pas validée au-delà de la scolarité obligatoire, qui n'a aucun diplôme ou uniquement le diplôme national du Brevet DNB obtenu en 3^{ème} et dernière année du collège.

La politique française



Les dates clés de la lutte contre le décrochage scolaire en France

DATES	POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN FRANCE	TAUX DE SORTANTS PRÉCOCES ³
1989	La loi d'orientation fixe comme objectif à la Nation de « <i>conduire d'ici dix ans, l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou du brevet d'études professionnelles (BEP) et 80 % au niveau du baccalauréat</i> » (Lionel Jospin).	24,2 %
2000	Le sommet de Lisbonne fixe un objectif national d'élèves sortants en Europe à 10 % d'ici 2010, renouvelé en 2009 par Education et formation 2020 pour chaque pays (9,5 % en France)	13,4 %
2008	La lutte contre le décrochage scolaire devient un des objectifs des expérimentations menées par le Haut-commissariat à la jeunesse (Martin Hirsch).	11,8 %
2009	La lutte contre le décrochage scolaire est citée dans les actions de la circulaire de rentrée (Xavier Darcos).	12,4 %
2011	Un programme de lutte contre le décrochage scolaire est mis en place avec la création de plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (Luc Chatel).	12,3 %
2012	Le décrochage scolaire occupe une place importante de la loi de refondation de l'école. L'engagement de « faire raccrocher » 20 000 jeunes est pris (Vincent Peillon).	11,8 %
2014	Le plan « <i>Tous mobilisés contre le décrochage scolaire</i> » est engagé (Najat Vallaud-Belkacem).	9 %



- Politique nationale de lutte contre le décrochage scolaire
- Lutte contre l'absentéisme
- Plan formation de formateurs
- Réformes des collèges
- Modification de la délivrance du Baccalauréat

- Politique académique de lutte contre le décrochage scolaire
- Plan formation d'enseignants
- Animation Réseau FOQUALE
- Semaine de la Persévérance Scolaire
- Nomination des référents décrochage scolaire

- École ouverte
- Dispositifs relais
- Actions MLDS
- Formations

- Autonomie des établissements
- Accompagnement éducatif
- Implication des familles
- Lutte contre l'absentéisme
- Entretiens de situation (Psy-EN)
- Actions expérimentation (CARDIE)
- Suivis individualisés MLDS ou Réf. Décr. Scolaire
- Socle de connaissances, compétences et culture
- GPDS
- PAPS
- Malette des parents
- Alliances éducatives
- Climat Scolaire

- Pratiques pédagogiques
- Accompagnement personnalisé
- Co-éducation
- Évaluation sans note
- Livret personnel de compétences
- PPRE
- EPI
- Tutorat

La Mission de lutte contre le décrochage scolaire

Les coordinateurs de la MLDS participent au repérage des jeunes décrocheurs en lien avec les référents décrochage scolaire et les groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS). Ils collaborent à la mise en place d'actions de prévention.

Ils coordonnent, dans les Pôles d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS), les **actions de remise à niveau et de remobilisation** et assurent le suivi individualisé des élèves en **prévention du décrochage**.

Ils assurent une fonction d'accompagnement et de suivi **des jeunes dans le cadre du**

- ✓ **droit au retour en formation (pour les sortants de 16 à 25 ans).**
- ✓ **droit au maintien** (droit à doubler dans son établissement).

LES P.A.P.S.

- **LE PAPS PREVENTION**, public visé :

Les élèves décrocheurs de collège, de lycée professionnel, général ou technologique. Le PAPS PREVENTION prend en charge les élèves inscrits dans un établissement qui ont fait l'objet d'un repérage par les équipes éducatives, cellules de veille, GPDS et qui ont besoin d'un accompagnement individuel soutenu.

- **LE PAPS REMEDIATION**, public visé :

Les élèves de plus de 16ans sortis depuis moins d'un an du système scolaire, sans diplôme et sans solution de formation.

Les micro-lycées : présentation

Le micro-lycée est une structure de retour à l'école qui permet à des jeunes, totalement déscolarisés de 16 à 25 ans et sans aucune autre solution de formation, de revenir à l'école avec l'objectif de passer ou de repasser le baccalauréat général, technologique ou professionnel. Les équipes pédagogiques, composées d'enseignants volontaires, proposent une pédagogie bienveillante adaptée au niveau scolaire des jeunes qui, par ailleurs, bénéficient d'un accompagnement personnalisé.

Un coordonnateur de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire ou un coordonnateur pédagogique accompagne les élèves inscrits au micro-lycée et assure le suivi individuel de chacun d'eux en terme éducatif et social.

LES CIO (centre d'information et d'orientation).

Objectifs :

- Promouvoir une action éducative en orientation.
- Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet scolaire et professionnel ambitieux.
- Prévenir les ruptures scolaires et les sorties sans diplômes.

FICHE INDIVIDUELLE ANNEE SCOLAIRE 2020-2021



Nom, prénom :

Date de naissance : / /

Classe :

Titulaire (s) :

Option :

Date d'entretien (nbre absences)	Problèmes de santé + Absences (cm) ou visite infirmerie à l'école sur le mois	Comportement en classe dans l'établissement				L'absentéisme			Désinvestissement scolaire et difficulté			
		Violence Verbale/ Physique	Somnolence ou Fatigue	Isolement repli sur soi	Comportements inadaptés	Perlé Récurrent	Fuite «brossage»	Retards fréquents	Absence du travail personnel	Chute des résultats	Incompréhension	Plaintes de surcharge
1)												
2)												
3)												
4)												
5)												
6)												

rencontre avec le CPMS OUI / NON type de rencontre (mail, téléphone, visuelle) fréquence

voir verso pour utilisation du tableau

Résultats scolaires / évolution dans l'apprentissage scolaire

période 1
 période 2
 examen décembre
 période 3
 Situation sociale
 Observations particulières

	Problèmes de santé	Comportement en classe dans l'établissement				L'absentéisme			Désinvestissement scolaire et difficulté			
date rencontre (nbr absences)	+ absence (cm) visite infirmerie école sur mois	violence verbale/physique	sommolence ou fatigue (exemple)	isolement repli sur soi	comportements inadaptés	pérégrinations récurrentes	«brossage» Fuite	retards fréquents	absence du travail personnel	chute des résultats	incompréhension	plainte de surcharge
1)	.	Remarque complémentaire				Remarque complémentaire			Remarque complémentaire			
2)		Remarque complémentaire				Remarque complémentaire			Remarque complémentaire			
3)		Remarque complémentaire				Remarque complémentaire			Remarque complémentaire			
4)		Remarque complémentaire				Remarque complémentaire			Remarque complémentaire			
5)		Remarque complémentaire				Remarque complémentaire			Remarque complémentaire			
6)		Remarque complémentaire				Remarque complémentaire			Remarque complémentaire			

Réunion de l'équipe des coordonnateurs MLDS à Bergerac.

Analyse de pratiques professionnelles. (APP)

Définition :

- Une méthode, pas une théorie.
- Une déconstruction-reconstruction d'une situation et des réponses apportées, sur des pratiques concrètes et réalisées.





MERCI

